

ADM ANNONCE SES RÉSULTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2020

Montréal, le 24 mars 2021 – ADM Aéroports de Montréal a annoncé aujourd’hui ses résultats d’exploitation consolidés pour l’exercice clos le 31 décembre 2020. Ces résultats sont accompagnés de données sur le trafic de passagers de YUL, l’aéroport international Montréal-Trudeau.

Faits saillants

Le nombre de passagers à YUL s’est établi à 5,4 millions de passagers en 2020, ce qui représente une baisse de 73,2 % comparativement à l’année 2019. Cette forte décroissance est directement reliée à la crise sanitaire mondiale associée à la COVID-19 et a des impacts négatifs importants sur tous les secteurs de trafic de passagers.

Le BAIIA (l’excédent des produits par rapport aux charges avant impôts, charges financières, amortissement, dépréciation et quote-part des résultats d’une coentreprise) s’est chiffré à 40,8 millions \$, soit une diminution de 312,8 millions \$ ou 88,5 % par rapport à 2019.

Les investissements en capital d’ADM ont atteint 247,7 millions \$ en 2020 (351,7 millions \$ en 2019). Les investissements dans les aéroports ont été financés par les flux de trésorerie provenant des activités d’exploitation, y compris les frais d’améliorations aéroportuaires, ainsi que par la dette à long terme.

Citation

« L’année 2020 est vraiment une année à oublier pour ADM et les résultats financiers de l’année en font foi. Bien que la relance de l’industrie aérienne se fasse attendre, les avancées réalisées au cours des dernières semaines dans la campagne de vaccination tant au Québec qu’à l’international nous rendent un peu plus optimistes quant à l’avenir, même si nous savons que nous sommes encore loin d’être au bout de nos peines. De son côté, ADM continue de multiplier ses efforts de réduction de coûts, ce qui inclut la suspension abrupte de tous ses projets de développement, tout en se concentrant sur la poursuite de ses opérations aéroportuaires de façon sécuritaire. Je tiens d’ailleurs à remercier nos employés et nos partenaires qui rendent le tout possible grâce à leur collaboration et leur agilité exceptionnelle », a indiqué Philippe Rainville, président-directeur général d’ADM Aéroports de Montréal.

Résultats financiers

Les produits consolidés se sont élevés à 282,2 millions \$ en 2020, en baisse de 424,8 millions \$ ou 60,1 % par rapport à 2019. Ce résultat est la conséquence des restrictions de voyage imposées dans de nombreux pays en raison de la pandémie ainsi que de la stratégie mise en place au Canada pour la gérer. Les produits générés par les activités cargo à YMX, qui se sont maintenues à un niveau relativement stable durant l’année 2020, se sont établis à 5,8 M\$, soit une part marginale des produits totaux de l’organisation.

Les charges d'exploitation pour l'année en revue ont atteint 158,6 millions \$, une baisse de 78,3 millions \$ ou de 33,0 % par rapport à l'année précédente. ADM a mis en œuvre des mesures significatives de réductions de frais d'exploitation notamment, ceux liés à la réduction des activités aéroportuaires et à la fermeture temporaire de certaines zones de l'aérogare. De plus, ADM a procédé à des baisses salariales, des réductions de son effectif de près de 30 % et s'est prévalu du programme de Subvention salariale d'urgence du Canada.

La pandémie de COVID-19 a occasionné à ADM des dépenses supplémentaires de 39,9 millions \$ considérées comme étant non récurrentes. Ces dépenses comprennent les allègements consentis par ADM à certains locataires pour lesquels la pandémie a eu un impact significatif sur leur capacité financière à payer le loyer minimum garanti compte tenu de la réduction du niveau d'activités. De plus, ADM a revu l'ensemble de ses projets d'investissement et la priorisation de chacun d'entre eux. Plusieurs projets liés à la capacité des installations ont été reportés ou tout simplement annulés à la suite de la baisse du trafic aérien et ceci a engendré des coûts supplémentaires pour mettre fin à des contrats avec certains fournisseurs et pour fermer les chantiers de construction. ADM a également encouru des frais de mise en place relatifs à la réduction des effectifs.

Les transferts aux gouvernements (paiements versés en remplacement d'impôts aux municipalités et loyer à Transports Canada) ont atteint 42,9 millions \$ en 2020 (116,5 millions \$ en 2019). Cette diminution est principalement attribuable à la baisse des revenus ainsi qu'à l'exemption de loyer accordée par Transports Canada pour les mois de mars à décembre 2020. Cette exemption représente une économie de 21,2 millions \$ pour l'année 2020.

L'amortissement et la dépréciation des immobilisations corporelles et des actifs au titre des droits d'utilisation se sont élevés à 171,8 millions \$ au cours de 2020, ce qui représente une augmentation de 11,8 millions \$ ou 7,4 % par rapport à la période correspondante de 2019. Cette hausse résulte principalement de la mise en service de nouveaux actifs.

Les charges financières nettes totalisent 103,4 millions \$, soit une hausse de 6,7 millions \$ ou 6,9 % par rapport à l'année 2019. La variation de ces dernières s'explique principalement par la hausse des dépenses d'intérêts à la suite de l'émission de la série d'obligations R en avril 2020.

Au 31 décembre 2020, l'insuffisance des produits par rapport aux charges s'est chiffrée à 234,0 millions \$, soit une baisse de 331,8 millions \$ par rapport à un excédent des produits par rapport aux charges de 97,8 millions \$ en 2019.

(en millions de dollars)	Cumulé au 31 décembre		
	2020	2019	Variation (%)
Produits	282,2	707,0	(60,1)
Charges d'exploitation	158,6	236,9	(33,0)
Éléments liés à la pandémie	39,9	-	100,0
Paiements versés en remplacement d'impôts aux municipalités (PERI)	38,2	39,9	(4,2)
Loyer à Transports Canada	4,7	76,6	(93,8)
Amortissement et dépréciation des immobilisations corporelles et des actifs au titre des droits d'utilisation	171,8	160,0	7,4
Charges financières (nettes)	103,4	96,7	6,9
Total des charges	516,6	610,1	(15,3)
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges avant quote-part et impôts	(234,4)	96,9	(342,1)
Quote-part des résultats d'une coentreprise net d'impôts	0,5	0,5	(6,1)
Impôts sur les résultats	(0,1)	0,4	(115,8)
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(234,0)	97,8	(339,3)
BAIIA	40,8	353,6	(88,5)

Les variations en % dans ce tableau sont calculées avec les résultats en milliers.

Le BAIIA est une mesure financière n'ayant pas de sens prescrit par les Normes internationales d'information financière (« IFRS »). Il est donc peu probable que l'on puisse le comparer avec des mesures du même type présentées par d'autres sociétés. Le BAIIA est défini par ADM comme étant l'excédent des produits par rapport aux charges avant impôts, charges financières, amortissement, dépréciation et quote-part des résultats d'une coentreprise. Ce dernier est utilisé par la direction comme indicateur pour évaluer la performance opérationnelle. Le BAIIA a pour objet d'apporter de l'information supplémentaire et ne devrait pas remplacer d'autres mesures du rendement préparées en vertu des IFRS.

Trafic de passagers

Pour l'exercice 2020, le trafic à YUL a totalisé 5 435 476 passagers, une diminution de 73,2 % par rapport à 2019. Le trafic international a connu une baisse de 72,3 %, le transfrontalier (États-Unis) a observé une décroissance de 76,9 %, tandis que le domestique a décliné de 72,1 % par rapport à l'année 2019.

Trafic de passagers total *

	Aéroports de Montréal ('000)		
	2020	2019	Variation
Janvier	1 598,2	1 532,1	4,3 %
Février	1 531,7	1 432,5	6,9 %
Mars	961,6	1 712,7	-43,9 %
Avril	35,6	1 568,0	-97,7 %
Mai	39,2	1 603,2	-97,6 %
Juin	89,4	1 838,5	-95,1 %
Juillet	176,3	2 097,4	-91,6 %
Août	238,3	2 146,5	-88,9 %
Septembre	195,0	1 802,1	-89,2 %
Octobre	164,1	1 624,4	-89,9 %
Novembre	157,4	1 364,2	-88,5 %
Décembre	248,7	1 583,5	-84,3 %
Total	5 435,5	20 305,1	-73,2 %

**Note : Le trafic passagers total inclut les passagers payants et non payants
Source : Aéroports de Montréal*

À propos d'Aéroports de Montréal

ADM Aéroports de Montréal est l'autorité aéroportuaire du Grand Montréal responsable de la gestion, de l'exploitation et du développement de YUL Aéroport international Montréal-Trudeau, certifié 4 étoiles selon le « World Airport Star Rating » de Skytrax, et de YMX Aéroport international de Mirabel.

- 30 -

Source :

Aéroports de Montréal

Affaires publiques 514 394-7304

affaires.publiques@admtl.com